

APPEL DE PROPOSITIONS
**SOUTIEN FINANCIER POUR LE DÉVELOPPEMENT DES AXES DE LA PROGRAMMATION
SCIENTIFIQUE DE L'IUJD**
CONCOURS AUTOMNE 2025

Aperçu	
Valeur et durée du financement :	35 000 \$ / 1 ou 2 ans
Nombre d'octrois	2 octrois, dont un pour lequel les candidatures de jeunes chercheur.es seront privilégiées
Date limite pour soumettre la proposition :	7 novembre 2025
Annonce des résultats :	Décembre 2025

MISE EN CONTEXTE

La programmation scientifique de l'Institut universitaire jeunes en difficulté porte sur les multiples contextes de la violence subie (négligence, maltraitance) ou agie (troubles de comportement, délinquance) chez les jeunes. Elle vise à mieux comprendre leurs vulnérabilités et celles de leur famille afin d'améliorer les services qui leur sont offerts. Elle s'articule autour de quatre axes de recherche :

AXE 1 — Victimisation et maltraitance

AXE 2 — Troubles du comportement et délinquance

AXE 3 — Adaptation scolaire et insertion sociale

AXE 4 — Pratiques professionnelles dans le système public

OBJECTIFS ET BESOINS

L'objectif principal du programme de *Soutien financier pour le développement des axes de la programmation scientifique* de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est d'encourager le démarrage de nouvelles démarches de

recherche touchant un ou plusieurs des axes de notre programmation. Le programme vise également à soutenir les candidat.e.s qui souhaitent *développer un nouveau créneau de recherche* en vue de déposer à court ou moyen terme une demande de subvention plus conséquente à l'un des grands Fonds.

De manière plus spécifique, le démarrage de tels projets doit :

- Permettre aux chercheur.es d'explorer des objets de recherche qu'ils ou elles maîtrisent déjà, mais sous un nouvel éclairage OU faciliter le démarrage d'une recherche portant sur une nouvelle problématique déjà bien définie;
- Favoriser de nouveaux liens de collaboration entre les membres de l'infrastructure;
- Contribuer à la formation de la relève en recherche.

À titre d'exemples et de manière non exhaustive, les propositions peuvent consister à : a) aborder un nouvel objet de recherche; b) explorer une nouvelle approche théorique ou méthodologique (par exemple, une perspective ethnoculturelle sur une problématique ou l'analyse des forums de discussion en ligne portant sur une thématique); c) développer une nouvelle façon de mobiliser des connaissances (par exemple, des laboratoires vivants ou la participation des jeunes personnes concernées); d) considérer une nouvelle population. Les propositions déposées dans le cadre de cet appel devront contribuer au déploiement de la programmation scientifique et au développement de nouvelles collaborations entre ses membres.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Le projet de recherche proposé est porté par un.e chercheur.e régulier.e de l'IUJD ou qui s'engage à le devenir.
- Le ou la candidat.e collabore avec au moins un.e autre membre de l'IUJD, parmi les chercheur.es d'établissement, les chercheur.es universitaires, les chercheur.es clinicien.nes ou les APPR du Centre d'expertise.
- Le projet de recherche s'inscrit dans l'un des quatre axes de [la programmation scientifique](#) de l'IUJD.
- Le projet proposé n'est pas déjà financé par un organisme subventionnaire (ex. : CRSH, FRQ).

ATOUT

- Le projet proposé permet de créer au moins une nouvelle collaboration avec un.e ou des membres de l'infrastructure.
- Le projet est proposé par un.e chercheur.e ayant 7 années ou moins d'expérience dans son poste de chercheur.e (chercheur.e universitaire, chercheur.e d'établissement ou chercheur.e-clinicien.ne).

CONDITIONS DU CONCOURS ET DU FINANCEMENT

Le montant prévu pour le financement est de 35 000 \$ sur un ou deux ans, **dont 21 000 \$** sont destinés à **soutenir les personnes étudiantes de 2^e ou de 3^e cycle**. Le non-respect de cette condition entraîne le rejet de la proposition.

Un premier versement de 30 % du financement (10 500 \$) est effectué lors de l'attribution. Un deuxième versement de 70 % (24 500 \$) est versé après la réception de l'approbation éthique pour la réalisation du projet de recherche à même le financement attribué.

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les personnes intéressées par l'opportunité de financement offerte doivent remplir le formulaire prévu à cet effet. L'évaluation des projets est soumise à un **seuil global de passage de 70 %**. Les critères d'évaluation pour les demandes de financement sont les suivants :

Critères	Indicateurs	Pondération
Qualité et originalité du projet	✓ Clarté de la problématique, pertinence scientifique ou sociale et précision des objectifs poursuivis	50 points
	✓ Démonstration de la dimension originale du projet	
	✓ Rigueur et justification de l'approche méthodologique dans le traitement et l'analyse des données	
	✓ Réalisme du calendrier de réalisation, des prévisions budgétaires, de la faisabilité	
Candidats	✓ Qualité des expériences et des réalisations des membres de l'équipe (partenariats, subventions, encadrement d'étudiants, publications, etc.)	20 points
	✓ Répartition claire des rôles entre les membres de l'équipe et les usagers	
Retombées anticipées	✓ Contribution significative et originale au développement des connaissances ou à l'amélioration des pratiques et politiques	10 points
Diffusion et transfert des connaissances	✓ Qualité de la stratégie de diffusion et de transfert des connaissances auprès des utilisateurs potentiels des résultats de la recherche	10 points
	✓ Qualité du plan de publication ou communication dans le milieu académique	

Éthique

✓ Démonstration des moyens pris pour répondre aux standards reconnus d'éthique de la recherche.

10 points

ENGAGEMENTS DU RÉCIPIENDAIRE

- Se conformer aux Règles générales communes (RGC) du Fonds de recherche du Québec, au regard des dépenses admissibles et non admissibles (voir [Section 8](#) des RGC).
- Transmettre à l'IUJD (iu-jd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca) une copie des contrats octroyés aux personnes étudiantes.
- Mentionner explicitement, dans toute activité de diffusion ou de transfert des connaissances issue du projet financé, le soutien financier reçu de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté, avec l'appui du Fonds de recherche du Québec.
- Informer l'IUJD de toute activité de diffusion et de transfert des connaissances ayant été réalisée dans le cadre du projet financé et en fournir une copie.

POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les personnes intéressées doivent :

- Compléter le formulaire de demande de soutien financier, en cliquant sur le lien suivant : [FORMULAIRE](#)

** Dans ce formulaire, vous devez déposer:

1) Un fichier qui respecte les règles de mise en page (ci-contre) et qui inclut :

- La **description du projet (4 pages maximum – excluant la bibliographie)**:
 - La **problématique** du projet;
 - Les **objectifs poursuivis**
 - Les **liens avec la programmation scientifique** de l'IUJD;
 - La **méthodologie (type d'analyses effectuées et leur pertinence)**;
 - En quoi le projet constitue un **nouveau créneau de recherche**;
 - L'**échancier** des activités prévues.
- Les **compétences de l'équipe** (1 page maximum)
 - En fonction des réalisations antérieures et actuelles des membres de l'équipe, en quoi ces derniers réunissent l'expertise requise à la réalisation du projet présenté (tant sur le plan théorique, méthodologique que pratique).
 - Leur rôle dans le projet.
 - S'il s'agit de nouvelles collaborations.
- La **stratégie de diffusion et de transfert des connaissances** auprès des publics ciblés par le projet et les **retombées anticipées** au regard de l'avancement des connaissances scientifiques et pour les milieux cliniques (maximum 1 ½ page)

- Les **considérations éthiques** (manière dont vous abordez les questions relatives à l'obtention du consentement, confidentialité, etc) (maximum ½ page).
- Les **estimations budgétaires** (maximum ½ page).
- La **bibliographie**.

Règles de mise en page :

- Utilisez des feuilles de 8 ½ po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- Rédigez le document à interligne simple, avec un maximum de six lignes par pouce;
- Le texte doit être présenté en utilisant la police Times New Roman et la taille des caractères doit être de 12 points;
- Les polices de caractères à chasse étroite ne sont pas permises;
- Le texte doit être en noir;
- Toutes les marges doivent être réglées à au moins ¾ po (1,87 cm);
- Ne créez pas d'hyperliens ou de signets dans votre document.

2) **Les CV du candidat.e principal.e** et des **personnes cochercheuses** (format CCV, CRSH ou FRQ).